



SYNTHÈSE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT UNIVERSITÉ GAMAL ABDEL NASSER DE CONAKRY

Plan

- Axe stratégique 1 : Améliorer la Gouvernance pour une gestion efficiente et efficace
- Axe stratégique 2 : Promouvoir un enseignement de qualité adapté au marché de l'emploi
- Axe stratégique 3 : Développer une culture de la recherche et de l'innovation permettant de répondre aux besoins de la société
- Axe stratégique 4 : Renforcer le service à la communauté pour un meilleur impact
- Axe stratégique 5 : Faire de la coopération universitaire et la mobilité un levier de développement de l'institution

Mot du Recteur

Une analyse de la situation montre que l'UGANC est confrontée à un énorme défi d'adaptation au contexte socioprofessionnel actuel pour répondre au besoin du marché de l'emploi et assurer un service à la communauté adéquat. Tenant compte de cet enjeu lié à son positionnement et à la demande croissante en formations innovantes, il y a urgence de projeter son développement dans l'avenir.

Plus que jamais auparavant, la réalisation du plan stratégique de l'Université permettra de mobiliser le plus grand nombre de personnes autour d'approches novatrices et structurantes en matière d'enseignement et de recherche. Cohérente avec les orientations des universités nationales et prenant appui sur le talent et l'engagement extraordinaire des membres de son corps enseignant et de son personnel administratif, cette planification va positionner adéquatement l'UGANC face aux nombreux enjeux auxquels elle aura à répondre au cours des cinq (5) prochaines années.

Il est important dans cette planification de s'adosser sur les acquis et de statuer sur les directions que l'Université doit emprunter pour perpétuer son évolution et son développement scientifique et économique.

Il nous plaît de réitérer notre reconnaissance envers les collaborateurs et partenaires notamment du projet INDIGO pour leur assistance tout le long du processus d'élaboration du présent document.

Nous exprimons toute notre gratitude envers le gouvernement à travers le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation pour la création d'un cadre propice au développement de nos potentiels.

Que le succès de l'UGANC soit à la mesure de nos attentes.

Dr. Alpha Kabinet Keita

Axe stratégique 1 : Améliorer la Gouvernance pour une gestion efficiente et efficace

Dans le but d'atteindre une gouvernance de qualité dans les 5 prochaines années, l'UGANC a défini trois orientations stratégiques à savoir : « le renforcement du système de gestion financière, matérielle et logistique en conformité avec les textes légaux », « l'amélioration de la gestion des Ressources Humaines (RH) en conformité avec les textes légaux » et « Amélioration de la visibilité de l'université ». Cinq objectifs ont été formulés pour arriver à une gouvernance de qualité.

Orientation stratégique : RENFORCEMENT DU SYSTEME DE GESTION FINANCIERE, MATERIELLE ET LOGISTIQUE EN CONFORMITE AVEC LES TEXTES LEGAUX	
Objectif 2.1	Elaborer un budget participatif et inclusif, global et équilibré
Résultats attendus	Une prévision annuelle globale est disponible et auditée.
Objectif 2.2	Informatiser la gestion financière
Résultats attendus	Un logiciel comptable est disponible
	Le personnel est formé
	Le logiciel est maîtrisé et utilisé
Objectif 2.3	Améliorer des procédures financières, matérielles/logistique et administratives
Résultats attendus	Un manuel de procédure administrative et financière (MAPAF) est disponible et vulgarisé
	Audit interne régulière fait
	Audit externe organisé



Axe stratégique 2 : Promouvoir un enseignement de qualité adapté au marché de l'emploi

L'axe enseignement est constitué de 6 orientations stratégiques et 10 objectifs pour atteindre un enseignement de qualité dans les 5 prochaines années.

Les orientations stratégiques portent entre autres sur l'amélioration des capacités des formateurs, la mise en place d'un cadre d'hébergement pour les étudiants, l'amélioration des programmes de formation.

Orientation stratégique : RENFORCEMENT DE CAPACITE DES FORMATEURS	
Objectif 5.1	Relancer le processus d'ouverture des 3ème cycles
Résultats attendus	Les documents de base sont disponibles
	Les démarches d'ouverture des 3ème cycles sont menés
	Le programme des 3ème cycles est mis en place/fonctionne.
Objectif 5.2	Appuyer la formation des formateurs/Master et Doctorat
Résultats attendus	L'enveloppe d'appui aux étudiants des 3ème cycles renforcée,
	Les nouveaux partenariats obtenus (national et international)
	Les anciens partenariats renouvelés et/ou renforcés.
Les indicateurs de résultats	
Tous les dossiers d'ouverture des 3ème cycles sont constitués et disponibles au rectorat d'ici janvier 2024.	
Les processus d'ouverture des 3ème cycles sont déclenchés d'ici janvier 2024.	
Les programmes de masters fonctionnent d'ici janvier 2024.	
Plusieurs les chercheurs en Masters et PhD reçoivent un appui financier et technique d'ici janvier 2024.	
Au moins 1 assistant trouve une bourse chaque année suite au partenariat de l'UGANC.	

Axe stratégique 3 : Développer une culture de la recherche et de l'innovation

Afin d'arriver à une recherche de qualité à l'UGANC dans les cinq (05) prochaines années, une orientation a été définie, « le renforcement du système de recherche ». Cette orientation comporte 18 objectifs sur lesquels l'UGANC devra se focaliser sur l'appui au fonctionnement des centres de recherche sous tutelle de l'UGANC, Développer et/ou renforcer la recherche au niveau des CHU, Redynamiser les partenariats avec les autres acteurs de la recherche.

Orientation stratégique 10 : RENFORCEMENT DU SYSTEME DE RECHERCHE	
Objectif 10.1	Appui au fonctionnement des centres de recherche sous tutelle de l'UGANC
Résultats attendus	Les unités de recherche fonctionnent régulièrement
	Les articles de recherches/enseignement sont régulièrement publiés
	Partenariat élargie à d'autres centres de recherche
Objectif 10.6	Diversification de conférence, colloque, conférence, journées scientifiques
Les indicateurs pour les résultats	
Le document contenant toutes les informations de base pour l'appui aux centres de recherche est disponible au Rectorat d'ici fin 2024.	
Au moins un article publié par chaque chercheur chaque année à partir de 2023	
Le protocole de collaboration avec d'autres centres de recherche est signé d'ici 2020	
Les protocoles de collaboration sont disponibles et signés à partir de 2024	
Les rôles du comité pour les éditions de l'UGANC sont définis et le document des rôles est disponible d'ici 2023.	
Le comité pour les éditions est nommé et fonctionne à partir de 2023, les PV de réunions sont disponibles à partir de fin 2023.	
Au moins une conférence, colloque et journée scientifique organisé par département chaque année à partir de 2023	
Au moins une publication chaque année des rapports de conférence et colloque dans les éditions de l'UGANC à partir de 2023.	



Axe stratégique 4 : Renforcer le service à la communauté pour un meilleur impact

L'UGANC, dans sa mission de service à la communauté a défini une orientation stratégique « développement d'un partenariat avec les acteurs sociaux ». Trois objectifs ont été formulés pour atteindre un service de qualité à la communauté pour les cinq prochaines années notamment créer des interfaces sociales avec l'UGANC, Valoriser, vulgariser les résultats de recherche, créer des incubateurs.

Orientation stratégique 11 : DÉVELOPPEMENT D'UN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS SOCIAUX	
Objectif 11.1	Créer des interfaces sociales avec l'UGANC
Résultats attendus	Contacts avec les organisations de développements sont réalisés,
	Contact avec les opérateurs économiques est réalisée,
	Les contrats de collaboration sont signés
Objectif 11.2	Valoriser, vulgariser les résultats de recherche
Résultats attendus	Les partenaires s'approprient les résultats de recherche de l'UGANC
	Evaluation régulière est effectuée
Objectif 11.3	Créer des incubateurs
Résultats attendus	Les projets de recherche-développement sont élaborés.
Les indicateurs des résultats	
Une liste avec identification des partenaires de développement et les opérateurs économiques est disponible au Rectorat d'ici février 2023.	
Au moins une réunion entre l'UGANC et les différents partenaires de développement et les opérateurs économiques est organisée d'ici décembre 2023.	
Un protocole de collaboration est disponible et signé avec chaque partenaire de développement et les opérateurs économiques identifiés d'ici Janvier 2024.	
Au moins 80% des partenaires identifiés utilisent les résultats de recherche d'ici janvier 2027.	
Au moins une évaluation d'utilisation de résultat de recherche effectuée chaque année à partir de 2025	
Au moins un projet de recherche-développement est élaboré et soumis au partenaire chaque année à partir de 2023.	



Axe stratégique 5 : Faire de la coopération universitaire et la mobilité un levier de développement de l'institution

La stratégie de coopération de l'UGANC est axée sur la consolidation de partenariats institutionnels privilégiés et durables à travers le monde.

Elle se traduit par le renforcement de la mobilité des enseignants et le développement d'une offre de formation plurilingue ; l'encouragement de la mobilité des personnels dans une optique d'internationalisation des différents services qui composent l'institution, l'accroissement de la mobilité internationale des étudiants, pour leur permettre non seulement d'étoffer leurs compétences transversales, académiques, linguistiques et interculturelles mais aussi pour leur garantir un meilleur accès au marché de l'emploi en Guinée et à l'étranger.

L'UGANC entend participer à la construction de l'espace global de l'enseignement supérieur et de la recherche en articulant sa politique internationale autour d'axes prioritaires portant essentiellement sur le renforcement de la coopération internationale et la consolidation des partenariats.

Orientation stratégique : RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET CONSOLIDATION DES PARTENARIATS	
Objectif	Renforcer le cadre légal et administratif de coopération
Résultats attendus	Une stratégie des partenariats est élaborée et validée
	Les services administratifs sont créés et sont fonctionnels
Objectif	Dynamiser le partenariat et la coopération scientifique
Résultats attendus	La mobilité nationale et internationale du personnel est renforcée
	Les liens avec le monde socio-économique sont renforcés
	La coopération et le rayonnement régional et international de l'université sont développés
	Les projets de coopération générateurs de revenus sont développés
Les indicateurs de résultats	
Un manuel de stratégie est élaboré et adopté d'ici fin mars 2023	
Au moins 5 étudiants, 3 PER et 2 PATS ont bénéficié de programmes de mobilité d'ici fin 2024.	



Des partenaires du monde socio-économiques sont identifiés, des contacts sont établis d'ici Avril 2023.
Des partenaires socio-économiques participent à la conception ou la rénovation des programmes.
Au moins 200 étudiants sont admis en stage dans les entreprises d'ici Juillet 2023
Au moins 2 projets de recherche en cotutelle sont exécutés d'ici fin 2024
Au moins 2 projets de coopération avec des organisations internationales sont exécutés d'ici fin 2024
L'UGANC participe au moins à deux projets d'ici fin 2024

Mise en œuvre du plan stratégique

DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DE GESTION, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Le pilotage de ce plan stratégique sera assuré par le Recteur de l'UGANC avec son comité de gestion (VRE, VRR, CIAQ, Pool financier, conseillers, REJUST) et les différents Doyens/Directeurs des Facultés, et les Chefs de Département. Les conciliations seront opérées par le Recteur.

Au niveau du Rectorat, un comité de suivi sera mis en place. Il a pour mission :

- De coordonner la mise en œuvre des différentes mesures retenues pour atteindre les objectifs fixés ;
- D'identifier et d'évaluer les ressources nécessaires à la réalisation du plan ;
- De négocier les contrats avec le gouvernement et les partenaires financiers ;
- De suivre et d'évaluer l'exécution du plan.

Ce comité travaillera en étroite collaboration avec les Doyens des facultés, les Chefs de départements ainsi que le collège des conseillers rattachés au Rectorat.

Conditions de succès du plan

La mise en œuvre du plan exige la prise en compte d'un certain nombre de conditions de succès au niveau de l'UGANC, de l'Etat et des partenaires financiers.

Au niveau de l'UGANC, la mise en œuvre du plan reste fortement liée à la mobilisation de toute la communauté. Au regard des objectifs à atteindre, l'engagement de chacun des membres de la communauté est une nécessité.

Au niveau de l'Etat, l'exécution du plan dépend de la capacité du gouvernement à s'engager de façon ferme à soutenir les orientations stratégiques du plan.

Au niveau des partenaires financiers, le défi à relever pour l'exécution du plan est de gagner la confiance de ces derniers. Cela dépend de la capacité du comité de gestion à susciter le dialogue avec ses partenaires financiers pour mobiliser les ressources financières nécessaires.



Plan d'action

Une planification des actions prévues sera élaborée chaque année par le comité de gestion et rendue publique au conseil de l'université.

Une revue semestrielle sera organisée pour apprécier les insuffisances du plan d'action annuel et de prendre des recommandations en vue d'améliorer son niveau d'exécution. Une évaluation après chaque année d'exécution sera organisée pour le recadrage de ce plan stratégique.

Une évaluation finale de ce plan stratégique interviendra à la fin de son exécution. Celle-ci sera le moment d'apprécier le niveau d'atteinte des objectifs et de mesurer l'impact de sa mise en œuvre. Les conclusions permettront l'élaboration d'un nouveau plan stratégique de l'UGANC.

Un planning prévisionnel permettant d'orienter l'ensemble des acteurs de la mise en œuvre de ce plan stratégique a été élaboré pour servir de guide.

Conclusion

Si l'enseignement supérieur Guinéen a joué un rôle essentiel d'ascenseur social et contribué à l'émergence, dans un contexte économique difficile, de cadres de haut niveau (dont certains se sont expatriés), il reste bien des défis à relever dans le contexte nouveau des technologies émergentes. L'UGANC l'a bien compris, pour avoir mis l'accent sur l'employabilité de ses diplômés. L'étudiant, son savoir-faire, son savoir être et savoir devenir sont désormais au cœur de ses préoccupations.

Il est heureux de noter que la démarche volontariste, qui a été résolument engagée, débouche sur ce plan d'orientation stratégique dont l'opérationnalisation devra aboutir à la réalisation de nos objectifs.

La forte implication, l'esprit d'appartenance à la même communauté de destin et la conjugaison des efforts, feront promouvoir et renforcer la recherche développement à l'UGANC.

Ce Plan Stratégique de l'UGANC dont l'élaboration a été favorisé par le projet INDIGO sera soumis aux instances universitaires compétentes, notamment le CA, avant d'être définitivement formalisé puis soumis à l'Etat et aux partenaires financiers.

Remerciements

L'UGANC remercie le Gouvernement, les partenaires du projet INDIGO, ainsi que les bailleurs du projet INDIGO notamment le programme Erasmus+ de l'Union Européenne.

Cofinancé par le
programme Erasmus+
de l'Union européenne

